

# MISE EN DÉFENS et ABREUVEMENT AU CHAMP

PARLONS D'EAU

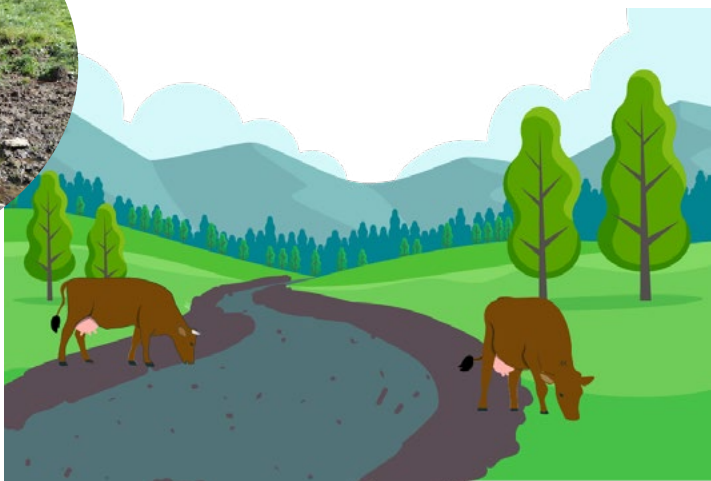


*Concilier protection de  
la ressource en eau et  
usages agricoles.*

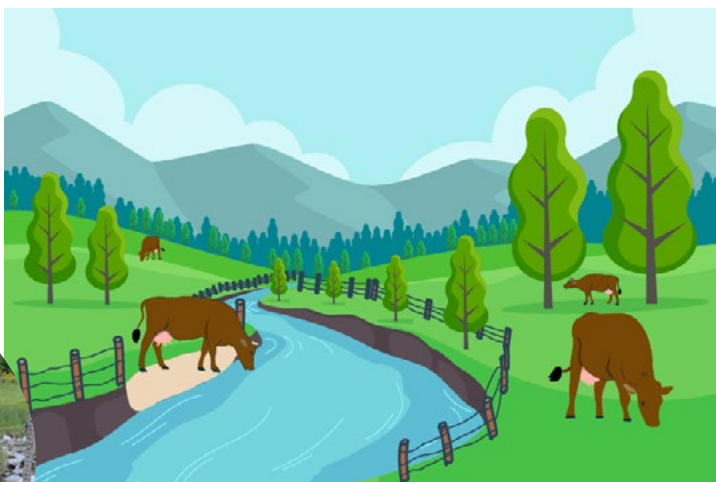


# AMÉNAGER LES PACAGES,

afin de limiter le piétinement des berges et du lit des ruisseaux par le bétail.



AVANT  
/  
APRÈS



## Intérêt pour la ressource en eau et les milieux aquatiques

- ◆ Rétablit le bon écoulement de l'eau.
- ◆ Assure une eau de bonne qualité pour la biodiversité et les usages en aval.
- ◆ Assure des habitats de qualité pour la faune aquatique.
- ◆ Limite le colmatage du lit par les sédiments fins.
- ◆ Permet le développement de la végétation des berges (maintien des berges, limite le réchauffement de l'eau, support de biodiversité).

## Intérêt agronomique

- ◆ Assure une eau saine pour l'abreuvement.
- ◆ Limite la création de borbier et les risques sanitaires induits (parasites, champignons, maladies, embourbement).
- ◆ Limite l'érosion des terrains et la prolifération des espèces à faible valeur fourragère (jonc diffus par exemple).
- ◆ Facilite l'organisation du pâturage tournant.

Plusieurs dispositifs d'aménagement en rivière permettent de concilier pratiques agricoles et conservation des milieux aquatiques.



# LA MISE EN DÉFENS

Pose de clôtures en bord de cours d'eau.

## Clôtures électriques

- ↪ facilite l'entretien mécanisé.



## Clôtures déportées

- ↪ idéales pour les tout petits ruisseaux et les rigoles,
- facilite l'entretien mécanisé.



## Clôtures barbelées

- ↪ convient aux pâtures isolées de source d'alimentation électrique,
- coût moindre.



La pose de clôtures nécessite un entretien à la charge du propriétaire.



# LES POINTS D'ABREUVEMENT

Définir et stabiliser des zones d'abreuvement.

## Descente aménagée

- ↪ aménagement rustique qui nécessite peu d'entretien,
- s'adapte à tous les gabarits de cours d'eau.



## Abreuvoir gravitaire ou solaire

- ↪ nécessite un tronçon de cours d'eau pentu pour utiliser la gravité,
- idéal si les abords du cours d'eau sont très humides.



## Pompe à museau

- ↪ facile à déplacer,
- idéal pour les petits troupeaux.



# LES DISPOSITIFS DE FRANCHISSEMENT

Définir et stabiliser les traversées du bétail et des engins.

## Passage à gué

- ↪ aménagement rustique,
- s'adapte à tous les gabarits de cours d'eau,
- peut servir de double descente aménagée pour l'abreuvement.



## Passage sur buse ou demi-buse

- ↪ idéal pour les tout petits ruisseaux et les rigoles,
- maintien le lit naturel du cours d'eau à l'intérieur de l'ouvrage.



## Passerelle

- ↪ adaptée aux lits plus larges et berges plus hautes,
- maintien le lit naturel du cours d'eau sous de l'ouvrage.



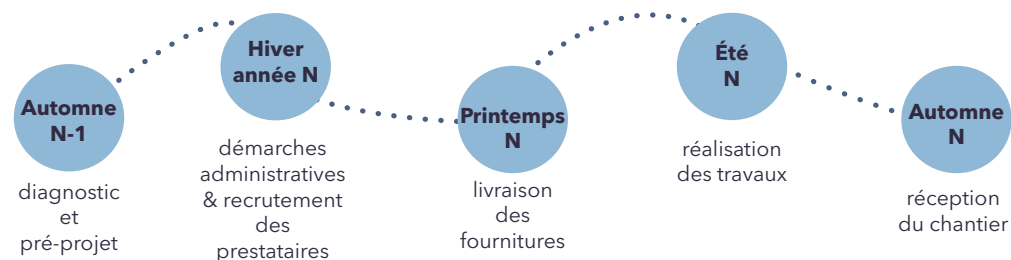
# VOUS ACCOMPAGNER

Le service eau et milieux naturels de Haute-Corrèze Communauté est là pour vous apporter des conseils techniques et un suivi administratif.



**Règlementation** : la réalisation de ce type d'aménagement est soumise au dépôt d'un dossier « loi sur l'eau » auprès des services de l'État.

## Les étapes du projet



« Nous avons réalisé, sur le Ruisseau du Battut qui alimente le plan d'eau de Montsour, des clôtures ainsi que des passages à gué qui permettent de sécuriser l'abreuvement des animaux même avec un faible débit.

Les travaux ont permis de protéger les berges, car il y avait des points de dégradation importants. L'intérêt principal des aménagements est la division des parcelles me permettant aujourd'hui d'avoir des temps de repousse suffisants.

Ces aménagements sont importants pour préserver la qualité de l'eau qui est un intérêt commun.»

Franck GUILLE, représentant du GAEC GUILLE DE MONTSOUR à Lamazière-Basse.



# SERVICE EAU ET MILIEUX NATURELS

PARLONS D'EAU



HAUTE  
CORRÈZE  
COMMUNAUTÉ



☎ 05 55 95 35 38

✉ [contact@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:contact@hautecorrezecommunaute.fr)

📍 23 parc du Bois Saint-Michel 19200 USSEL

🌐 [www.hautecorreze.fr](http://www.hautecorreze.fr)

